

MENSUEL MARS 2016 - NE PARAÎT PAS EN JUILLET-AOUT



association royale
des architectes de liège

ARALg

Prochaine rencontre technique :

le mardi 08 mars 2016

AR-CO

Assureur de la construction

Inscription obligatoire info@aralg.be

DEPOSE A FLEMALLE 4400 - EDITEUR RESPONSABLE : MARC ZWEBER - ROUTE DES CHANTOIRS, 25 - 4920 AYWAILLE
INFOR - tél. : 04-342.57.00 - ARALg - tél. : 04-340.04.60 fax : 04-344.40.42
INTERNET : <http://www.aralg.be>
E-MAIL : info@aralg.be

LA GRENOUILLE MARS 2016

Nous avons l'honneur de vous inviter à notre rencontre technique

qui se tiendra en nos locaux,
quai des Ardennes 12 à 4020 Liège, le

Mardi 8 mars 2016 à 17:30 heures

17H30

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du P.V. de l'assemblée générale du 2 février 2016
- Correspondance et communications
- Désignation des vérificateurs aux comptes
- Divers

Interruption de séance

18h45

Assureur de la construction

- **AR-CO**, société coopérative d'assurance créée en 1962 par des architectes pour des architectes
- Le contrat d'assurance : définitions, couvertures, garantie (RC décennale), durée, risques assurés et calcul de la prime, résiliation de la police, cessation d'activité, antériorité, postériorité...
- Et en cas de sinistre... ?
- Les conditions spéciales pour jeunes architectes ayant des projets personnels durant la période de stage
- La police « Globale du Maître d'Ouvrage »
- Les initiatives législatives du Gouvernement fédéral actuel : avant-projet de loi sur l'assurance obligatoire de tous les acteurs du secteur de la construction. La position de l'AR-CO.
- Questions-réponses

20H00

Réception :

Petites choses salées et sucrées pour terminer en beauté.

Vos interlocuteurs représentant l'AR-CO :

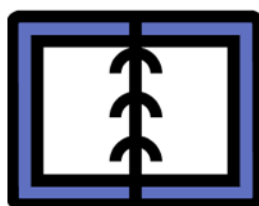
- Eric Bombey, Administrateur délégué, et
 - Olivier Deswaef, juriste responsable du département « Sinistres »
- accompagnés d'Ileana Radulescu, Consultante AR-CO



Si vous avez des questions ou des sujets que vous souhaitez voir traités en particulier, n'hésitez pas de nous le faire savoir par retour de mail.

Cela nous permettra de répondre au mieux à vos attentes, pour que cette rencontre soit aussi utile qu'agréable !

Inscription obligatoire pour 1er mars au plus tard : info@aralg.be



A VOS AGENDAS !

- | | |
|------------------------|--|
| ✘ 01 mars 2016 | ARALg
Rencontre AR-CO |
| ✘ 12 avril 2016 | ARALg – Rencontre technique
2TEC2 High tech flooring |
| ✘ 03 mai 2016 | ARALg – Rencontre technique
Akzo Nobel Paints Belgium |
| ✘ 07 juin 2016 | ARALg – Rencontre technique |

COTISATIONS 2015 - RAPPEL

Permettez-nous de rappeler aux Confrères distraits que les cotisations sont essentielles au maintien de l'association. Le comité directeur vous remercie de faire le nécessaire sans délai.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le secrétariat : info@aralg.be

COTISATIONS 2016 :

Membres effectifs :	135 €
Membres aspirants :	75 €
Membres pensionnés :	75 €
Membres non indépendants :	85 €
Membres jeunes architectes stagiaires à l'Ordre :	
1 ^{ère} année à l'ARALg :	GRATUIT
2 ^{ème} année à l'ARALg :	15 €
3 ^{ème} année à l'ARALg :	25 €

Parrainage : Réduction du montant de la cotisation de 12.5 € par membre parrainé effectivement inscrit à valoir sur la cotisation de l'année suivante.

Cotisation au C.C.P. de l'ARALg : IBAN BE02 0000 1487 4140.

Contact secrétariat : info@aralg.be - 04/340.04.60.

ASSOCIATION ROYALE DES ARCHITECTES DE LIEGE

Quai des Ardennes, 12 – 4020 LIEGE
Tél. : 04-340.04.60 – info@aralg.be



Vendredi 22 janvier 2016

Tyvek.

Visite d'usine
DuPont de Nemours

En cette fin janvier et par l'intermédiaire de son délégué Mr ZANUSSI, la société Dupont de Nemours invitait l'ARALg à visiter ses installations de Luxembourg.

Nous étions une quinzaine à voyager en autocar, ce qui a installé dès le départ une ambiance amicale et détendue, la photo ci-jointe vous le confirme.



A notre arrivée, Mr Zanussi et un délégué technique de la firme nous ont accueillis et présentés les matériaux et l'usine.

Elle occupe une vaste superficie avec diverses implantations de production.



Nos hôtes



Mr Zanussi définissant ce qu'est Tyvek

Après une présentation dont nous avons repris quelques éléments ci-dessous, nous nous sommes rendus dans la zone "Tyvek", où s'élaborent des produits non tissés, utiles pour la construction.

Le **Tyvek** est un matériau synthétique non tissé fabriqué à partir de fibres de polyéthylènes. Après extrusion, ces fibres, seront consolidées sous pression par un procédé thermique dans une unité de finition et donneront des toiles de grammages différents suivant la demande et le réglage final.

Propriétés : structure respirante, très imperméable et insensible à l'humidité.

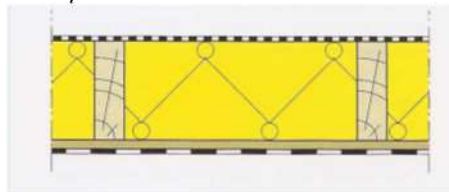
Applications : pare-air en toiture ou en surface verticale.
pare-vapeur (voir la limite-catégories- d'application)

Accessoires : une large gamme concernant les besoins de toutes situations.

La présentation s'est achevée par un regard vers les NIT 251 & 255 où peuvent s'intégrer les produits Tyvek

Toiture plate

Toiture compacte où l'isolant remplit l'espace entre les solives, garni côté intérieur d'un pare-vapeur et d'un voile anti-air (v/Peb)



Cela ressemble à l'ancienne façon de faire qui fut déconseillée, vu les ennuis que donnaient ces toitures froides, mais ici l'espace est comblé et l'air ne pénètre plus. Cependant ce système est conseillé avec prudence mais vu la continuité de la barrière étanche à l'air et de la barrière pare-vapeur, on évite l'humidification de l'isolant et le pourrissement du panneau de sous toiture.

Attention à l'emprisonnement de l'humidité naturelle des matériaux de construction-(poutres,panneaux)- ou de l'humidification par voies d'intempéries.

Ce système peut être intéressant dans la cas de transformation d'immeuble où la hauteur des relevés de l'étanchéité sont insuffisants d'où on utilise l'espace compris entre les solives pour isoler

Toiture à versants

L'isolant en 2 parties remplit l'épaisseur jusqu'au niveau du lattage. Une sous toiture sera posée avant le lattage et un pare-vapeur fermera la partie vers l'intérieur. Il n'y a plus de ventilation entre la sous toiture et l'isolant comme jadis

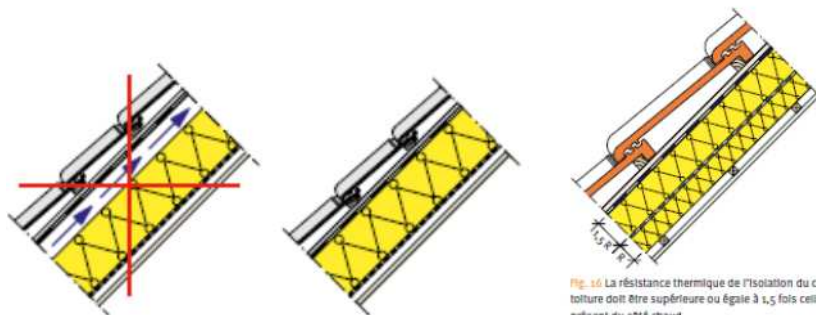


Fig. 14 La résistance thermique de l'isolation du côté froid de la toiture doit être supérieure ou égale à 1,5 fois celle de l'isolant présent du côté chaud.

S'ensuit la visite de l'usine de production

Tout comme lors de notre visite à Luxembourg on constate une automatisation presque complète de la production,sauf la manipulation télécommandée des treuils, lors du transfert final des rouleaux de Tyvek sur des chariots autoguidés.

Peu de personnels que l'on retrouve à quelques tableaux de surveillance ou consoles de réglage.

Quant aux lieux de stockage , tout comme chez Hebel, tout est répertorié par codes-barres

La visite s'était faite sur les différents niveaux de l'usine,tout en haut,l'élaboration des fils,au milieu,l'assemblage de ceux-ci et en bas,la création des toiles, l' enroulement et le stockage de celles-ci.

Après cette avalanche de renseignements, nous méritons bien un repas très agréable,un buffet varié et typiquement régional. Un brin de tourisme dans une cave à vin achevait notre visite.



Notre groupe est accueilli à la cave à vin



Tonneaux en bois côtoient cuves en inox



Alain en conversation oenologique avec la guide

Une journée bien remplie organisée par Mr Zanussi délégué de la firme Dupont laquelle nous a reçus avec beaucoup de savoir-faire. Nous les remercions.

Georges Foulon

Brèves



La Région Wallonne s'apprête à intégrer le **tramway liégeois** dans son périmètre budgétaire

Selon nos informations, un accord politique est intervenu au sein du gouvernement wallon à propos du dossier du tram. Il devrait se concrétiser par une délibération officielle, dans une semaine, lors de la séance du premier jeudi de mars. La signature du contrat avec le groupe Mobiliège interviendrait donc, de justesse, dans les délais de la validité de l'offre....

RTBF.BE

Une information pratique : la revue '**Les Cahiers nouveaux (de l'urbanisme)** et ses différents articles sont à présent téléchargeables en ligne à partir de la page suivante. De nombreuses thématiques liées à l'urbanisme, à l'architecture et au patrimoine sont traitées.

http://spw.wallonie.be/dqo4/site_cahiers/index.php



Durant toute l'année

Animations publics spécifiques

Les Musées sont attentifs à l'accessibilité des collections à tous visiteurs. Des visites adaptées aux publics spécifiques ont ainsi été mises en place. En 2014, le Grand Curtius a obtenu le label Access-i.



Personnes à mobilité réduite

Le Grand Curtius et le BAL sont entièrement adaptés à la circulation des personnes à mobilité réduite grâce à la présence d'ascenseurs et de rampes d'accès. Les Musées ont également des chaises roulantes à disposition des visiteurs et des toilettes adaptées.

Personnes déficientes visuelles

Le Service Animations des Musées de la Ville de Liège poursuit son programme d'adaptation du Musée aux personnes déficientes visuelles. Une présentation en audiodescription du Musée avec acte tactile permet aux groupes d'appréhender les collections.

Personnes déficientes intellectuelles

Des parcours adaptés aux personnes déficientes intellectuelles ont été créés en collaboration avec l'Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux (AFRAHM). Ces parcours sont adaptés aux différentes spécificités.